
30.07.2025 – 08:00 Uhr

Communication préalable revendications salariales 2026 : la sécurité est le nouveau salaire

Olten (ots) –

En cette période de changements technologiques et de bouleversements politiques, les employé-es présentent un besoin accru de stabilité au travail, de sécurité psychologique et d'un salaire adéquat. Cette insécurité latente qui pèse sur les travailleur-euses doit être atténuée.

Nos revendications salariales seront publiées mardi 5 août 2025 dans un communiqué de presse. Nous nous tiendrons ensuite à votre disposition pour tout commentaire. Merci de votre attention.

Contact:

Stefan Studer, Directeur général Angestellte Schweiz
stefan.studer@angestellte.ch, +41 44 366 11 41

Laure Fasel, Communication Angestellte Schweiz
laure.fasel@angestellte.ch, +41 44 366 11 28

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100006251/100933752> abgerufen werden.